



**CAHIER DE PRESCRIPTIONS SPECIALES RELATIF
À L'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° 42/2026**

**OBJET : VENTE D'UN LOT DE FERRAILLE ET DE VÉHICULE AVEC
PAPIER EN DEUX (02) LOTS SÉPARÉS.**

**LOT N°1 : VENTE D'UN LOT DE FERRAILLE
LOT N°2 : VENTE D'UN VÉHICULE AVEC PAPIER**

Date limite de dépôt des plis : 11/08/2026 à 10 H.00



Sommaire

Chapitre I : Cahier des clauses administratives et financières	4
Article 1: Objet du marché	4
Article 2: Présentation du maître d'ouvrage.....	4
Article 3: Consistance de la vente	4
Article 4: Documents constitutifs du marché	4
Article 5: Référence aux textes généraux et spéciaux applicables au marché	4
Article 6: Validité et date de notification de l'approbation du marché	5
Article 7: Élection du domicile de l'acquéreur	5
Article 8: Délai de réalisation	5
Article 9: Cautionnement provisoire	5
Article 10: Assurances - Responsabilité	6
Article 11: Modalités et conditions de l'acquisition du bien vendu.....	6
Article 12: Arrêt des opérations	7
Article 13: Inexécution des obligations – clauses pénales	7
Article 14: Validité de la vente	7
Article 15: Droit Applicable et attribution de compétence.....	7
Bordereau des prix	8
DERNIERE PAGE	10
Annexe 1 : Liste des articles mis en cession	11

Objet : Vente d'un lot de ferraille et de véhicule avec papier en deux (02) lots séparés.

ENTRE

Le Laboratoire Public d'Essais et D'Études (L.P.E.E), société anonyme au capital de 247 702 400,00 Dhs (Deux Cent Quarante Sept Millions Sept Cent Deux Mille Quatre Cent Dirhams), inscrit au registre de commerce de Casablanca sous le N° 32131, affilié à la Caisse Nationale de sécurité sous le n° 1066308, ICE N° 001527537000028, représenté par **Monsieur HAMMOU BENSADOUT**, Directeur Général dudit laboratoire en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, faisant élection de domicile à Casablanca, 25 Rue d'Azilal.

Désigné ci-après par le terme « **Maître d'ouvrage** » ou « **LPEE** »,

D'UNE PART

ET

Cas d'une personne physique

M.....

Agissant en son nom et pour son propre compte.

Portant l'identité CIN n°

Faisant élection de domicile au.....

Désigné ci-après par le terme « **Acquéreur** » ou « **Titulaire** »,

D'AUTRE PART

Cas d'une personne morale

..... (Raison sociale et forme juridique),

Représenté par M. qualité..... en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés.

Au capital social Patente n°

Registre de commerce de Sous le n°

Affilié à la CNSS sous n°

ICE n°

Faisant élection de domicile au

Compte bancaire RIB (24 positions)

Ouvert auprès de.....

Désigné ci-après par le terme « **Acquéreur** » ou « **Titulaire** »,

D'AUTRE PART

IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT



Article 1: Objet du marché

Le présent marché a pour objet la **vente d'un lot de ferraille et de véhicule avec papier** du Laboratoire Public d'Essais et d'Études (LPEE) en deux (02) lots séparés, dont les quantités sont spécifiées en annexe 1 du présent marché.

Article 2: Présentation du maître d'ouvrage

Autorité compétente : Le Directeur général du LPEE.

Maître d'ouvrage : Le Laboratoire Public d'Essais et d'Études représenté par son Directeur Général.

La Direction de la Logistique, des Achats, des Approvisionnements et de la Gestion du Patrimoine du LPEE (DLAAP) est chargée du suivi de l'exécution du présent marché.

Article 3: Consistance de la vente

La fourniture à vendre au titre du présent marché fait l'objet de deux (02) lots séparés consistant en ce qui suit :

LOT N°1 : VENTE D'UN LOT DE FERRAILLE

LOT N°2 : VENTE D'UN VÉHICULE AVEC PAPIER

Article 4: Documents constitutifs du marché

Les documents constitutifs du marché sont ceux énumérés ci-après :

- a) Le bordereau des prix ;
- b) L'acte d'engagement ;
- c) Le Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) ;
- d) La déclaration sur l'honneur ;

En cas de discordance ou de contradiction entre les documents constitutifs du marché, ceux-ci prévalent dans l'ordre où ils sont énumérés ci-dessus.

Article 5: Référence aux textes généraux et spéciaux applicables au marché

Les parties contractantes du marché sont soumises aux dispositions des textes suivants :

- La loi n°69-00 relative au contrôle financier de l'état sur les entreprises publiques et autres organismes, promulguée par le Dahir n°1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11 novembre 2003) ;
- Dahir n°1-00-91 du 15 février 2000 portant promulgation de la loi n°17-97 sur la protection de la propriété intellectuelle ;
- La loi 12-03 sur les Études d'Impact sur l'Environnement ;
- La loi 28-00 sur la gestion des déchets et leur élimination ;
- Tous les textes réglementaires rendus applicables au Maroc à la date de signature du marché et qui sont en rapport avec l'objet du présent marché.

L'acquéreur devra se procurer ces documents s'il ne les possède pas et ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ceux-ci et se dérober aux obligations qui y sont contenues.

Article 6: Validité et date de notification de l'approbation du marché

Le présent marché ne sera valable et définitif qu'après son approbation par l'autorité compétente.

L'approbation du marché doit intervenir avant tout commencement de toutes opérations d'enlèvement du bien ou de nettoyage des locaux. Cette approbation sera notifiée dans un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

Article 7: Élection du domicile de l'acquéreur

Toutes les correspondances relatives au présent marché sont valablement adressées au domicile de l'acquéreur sis,.....

En cas de changement de domicile, l'acquéreur est tenu d'en aviser le maître d'ouvrage, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans un délai de quinze (15) jours suivant la date d'intervention de ce changement.

Article 8: Délai de réalisation

L'acquéreur devra réaliser toutes les opérations, y compris paiement, enlèvement du bien et nettoyage des locaux du maître d'ouvrage dans un délai global de **trente (30) jours**.

Le délai court à partir de la date de réception de la notification de l'approbation du marché par l'acquéreur.

Article 9: Cautionnement provisoire

Le cautionnement provisoire, ne comportant aucune date limite, est fixé à :

Lots	Désignation	Cautionnement Provisoire (DH)	
		En Chiffres	En Lettres
1	Vente d'un lot de ferraille	80.000,00	Quatre-vingt mille
2	Vente d'un véhicule avec papier	24.000,00	Vingt-quatre mille

Le cautionnement provisoire reste acquis à LPEE, notamment dans les cas suivants :

- Si le soumissionnaire retire son offre pendant le délai de validité des offres, fixé à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de séance d'ouverture des plis ;
- Si la déclaration sur l'honneur du soumissionnaire s'avère inexacte, par la production de faux renseignements ou pièces falsifiées, ou autre ;
- Si le soumissionnaire n'accepte pas la correction du montant de son offre, en cas d'erreurs matérielles évidentes ;
- Si le titulaire refuse de signer le marché ;
- Si le soumissionnaire ne paie pas dans les délais prescrit via un chèque certifié ;
- Si, après attribution, l'acquéreur désiste ou refuse d'effectuer les opérations d'enlèvement du bien vendu ou de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage ;

- Si, après attribution, l'acquéreur dépasse les délais d'exécution fixés par le présent marché pour les opérations d'enlèvement du bien vendu ou de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage.

Pour les soumissionnaires non retenus, les cautions provisoires leurs seront restituées après la date de jugement des offres correspondantes et au plus tard un mois après la fin de la période d'engagement.

La caution provisoire de l'attributaire du marché sera restituée après que celui-ci ait effectué les opérations d'enlèvement du bien vendu et de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage (pour le lot n°1) qui lui sont attribués et en respectant les dispositions de l'article 11 du présent cahier des charges. Ladite restitution sera prononcée après réception du constat d'enlèvement signé contradictoirement par les deux parties à savoir LPEE et l'acquéreur.

Article 10: Assurances - Responsabilité

L'acquéreur doit adresser au maître d'ouvrage, avant tout commencement des opérations d'enlèvement du bien vendu ou de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage, les copies des polices d'assurance qu'il doit souscrire.

L'acquéreur doit souscrire à des polices d'assurance qui devront couvrir tous les risques inhérents à la réalisation du présent marché.

Article 11: Modalités et conditions de l'acquisition du bien vendu

1- NOTIFICATION ET PAIEMENT

Après la notification d'approbation du marché, l'acquéreur procède au règlement du montant de la vente par chèque certifié au nom du LPEE. Le règlement doit se faire dans un délai maximum de sept (07) jours après réception du courrier de notification de l'approbation du marché.

Après réception du chèque certifié, Le maître d'ouvrage transmet au client la facture avec mention payée.

2- ENLÈVEMENT DU BIEN

L'enlèvement du bien vendu sera effectué par l'acquéreur dans les locaux du maître d'ouvrage, à ses frais et à ses risques, en présence d'un représentant du maître d'ouvrage, et ne pourra être autorisé que sur présentation de la facture comportant la mention « payée ».

L'acquéreur doit avoir les moyens d'enlèvement adéquats au moment de l'enlèvement du bien vendu.

L'acquéreur devra enlever les biens dans le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur.

Un constat d'enlèvement est signé contradictoirement par le maître d'ouvrage et l'acquéreur.

Pour le lot N°2 :

- ✓ Le dossier de mutation de la carte grise du véhicule sera signé uniquement au nom de l'acquéreur.
- ✓ La confection des plaques constructeurs du véhicule est à la charge de l'acquéreur en cas de disparition.
- ✓ Les frais de réparation pour la mise en conformité du véhicule ainsi que les frais de la visite technique pour la vente sont à la charge de l'acquéreur.

3- NETTOYAGE DES LOCAUX DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Pour le lot N°1 :

Le nettoyage des locaux du maître d'ouvrage sera effectué par l'acquéreur et ne pourra être autorisé que sur présentation du constat d'enlèvement signé contradictoirement par le maître d'ouvrage et l'acquéreur.

L'acquéreur devra avoir les moyens de nettoyage adéquats au moment de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage.

L'acquéreur devra nettoyer les locaux du maître d'ouvrage dans le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur.

Un PV de nettoyage des locaux du maître d'ouvrage est signé contradictoirement par le maître d'ouvrage et l'acquéreur.

Pour le lot N°2 :

Aucun nettoyage des locaux du maître d'ouvrage n'est exigé pour les acquéreurs.

Article 12: Arrêt des opérations

Si les opérations d'enlèvement sont complètement ou même partiellement arrêtées par le fait de l'acquéreur, le maître d'ouvrage aura la faculté de prononcer la résolution de la vente dans les conditions prévues à l'article 13 « Inexécution des obligations-Clauses pénales » ci-après.

Article 13: Inexécution des obligations – clauses pénales

En cas d'inexécution ou de retard dans l'exécution des engagements de l'acquéreur, le LPEE aura la possibilité de déclarer la vente résolue de plein droit sans qu'il soit nécessaire de procéder à une mise en demeure. Dans ces conditions, les sommes versées par l'acquéreur seront définitivement acquises au LPEE à titre de dommages intérêts.

Article 14: Validité de la vente

La vente ne sera valable, définitive et exécutoire qu'après avoir reçu du LPEE la lettre de notification du marché.

Article 15: Droit Applicable et attribution de compétence

Le droit applicable est le droit marocain.

Le tribunal compétent est le tribunal de commerce de Casablanca.

BORDEREAU DES PRIX**Lot N°1 : Vente d'un lot de ferraille**

N° de prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix en DHS
1	Achat et enlèvement d'un lot de ferraille et nettoyage des locaux à Casablanca	F	1	

Fait à, Le

(Signature et cachet de l'acquéreur)

Lot N°2 : Vente d'un véhicule avec papier

N° de prix	Désignation	Unité	Quantité	Prix en DHS
1	Achat et enlèvement d'un véhicule avec papier.	U	1	

Fait à, Le

(Signature et cachet de l'acquéreur)

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 42/2026.

OBJET : VENTE D'UN LOT DE FERRAILLE ET DE VÉHICULE AVEC PAPIER EN DEUX (02) LOTS SÉPARÉS.

POUR UN MONTANT DE (*en chiffres et en lettres*) :

L'Acquéreur	Le Maître d'ouvrage
Nom et qualité du signataire Lu et approuvé (<i>mention manuscrite</i>) Cachet et signature	 DLAAP PRESENTE PAR : A. KORCHI  VERIFIE PAR : H. SARJANE  VALIDE PAR : A. ABOUFARISS  LA DIRECTION GENERALE DU LPEE  

ANNEXE 1 : LISTE DES ARTICLES MIS EN CESSIION

Lot N°1 : Vente d'un lot de ferraille

Désignation	Quantité
AEROMETRE A BETON 5L	1
AGITATEUR	1
AGITATEUR A AILLETE	2
AGITATEUR ES	9
AGITATEUR MAGNETIQUE	1
AGITATEUR MAGNETIQUE CHAUFFANT	2
AGITATEUR SIDEMANTE	1
AGITATEUR VB	10
ANGULOMETRE DE SABLE	1
APP CAFE	1
APP D'ETALONNAGE	1
APP D'ETALONNAGE POUR CAPTEUR DE DEPLACEMENT	1
APP D'ETALONNAGE POUR CAPTEUR DE DEPLACEMENT REF 30-WF0652	1
APP D'ETALONNAGE POUR CAPTEUR DE DEPLACEMENT (BANC DEPCO A VIS)	1
APP LOS ANGELES	6
APP. KUMAGAWA	12
APPAREIL RADIOMETRE	1
APPAREIL CASAGRANDE	7
APPAREIL DE DISTILLATION	1
APPAREIL DE SAISIE	1
APPAREIL FAX	1
APPAREIL MICRO DEVAL	3
APPAREIL TELEPHONE	3
APPAREIL VICAT MANUEL	1
ARMOIRE	6
ARMOIRE BASSE A 2 PORTES METALIQUES	2
ARMOIRE EN BOIS	1
ARMOIRE HAUTE	23
ARMOIRE INFORMATIQUE AVEC ACCESSOIRES	1
AUTOCLAVE	1
BAC A 4 TIROIRS	22
BAIN MARIE	1
BALANCE	27
BALANCE 120KG	1
BALANCE 150KG	3
BALANCE 320G	2
BALANCE BAROIDE	2
BALANCE ELECTRONIQUE	4
BALANCE ELECTRONIQUE PRECISION 150 KG	1
BALANCES	5
BATI OEDOMETROQUES	4
BATI OEDOMETRIQUE + COMPARETEUR 10MM (1/100) SERIE C,0-42 COMPLET	1
BIBLIOTHEQUES EN BOIS	15
BOIS	1
BOITE AUX LETTRES	1



Désignation	Quantité
BROYEUR	2
BUREAU	30
BUTEE MICROMETRIQUE NUMERIQUE	1
CACHE SECURITE POUR SONDEUSE	6
CALCULATRICE	4
CAPTEUR DE FORCE 10KN-C18	1
CAPTEUR DE FORCE 1KN	1
CAPTEUR DE FORCE 200KN	1
CAPTEUR DE FORCE 2KN	1
CAROTTEUSE	3
CAROTTEUSE ELECTRIQUE GRAND MODEL	2
CAROTTIER D102	14
CAROTTIER POUR CAROUTTEUSE	12
CAROTTIERS	10
CARRE LUMINEUX	3
CASIER A 4 TIROIRS	1
CHAISE	140
CHARIOT DE LABO AVEC 2 PLATEAUX	2
CHENILLES	3
CLAVIERS	99
CLE A GRIFFE	12
CLIMATISEUR	32
COMPACTEUR AUTOMATIQUE	1
COMPARATEUR A CADRAN	21
COMPARATEURS	7
COMPRESSEUR SD15 VATUE	1
CONDUCTIVIMETRE	3
CONE D'ABRAMS	2
CONSOMMABLE SONDAGE (COURONNE, TRICONE, SABOT...)	1
CONTROLEUR DE PRESSION VOLUME OU PRESSIOMETRE	2
COURONNE A PIERE D101 T6	106
COURONNE A PIERE D116 T6	78
COURONNES POUR CAROTTEUSES	LOT
DAME MARSHALL MANUEL	1
DAMES MANUELLE	8
ACIER	1
DENSITOMETRE	33
DESHUMIDIFICATEUR	1
DESSICATEUR	3
DISPOSITIF DE FONDAGE	1
DISPOSITIF DE SURFACAGE	2
DISTILLATEUR D'EAU	1
DYNAMOMETRE 10KN	2
DYNAMOMETRE 1500KN	1
DYNAMOMETRE 3000KN	1
DYNAMOMETRE 50KN	3
E.METER MESURE MODULE YOUNG	2
ECRAN	74
ENREGISTREUR DE TEMPERATURE ET D'HUMIDITE TESTO	1

Désignation	Quantité
ENSEMBLE POUR ESSAI A LA PLAQUE	1
ETUVE	19
ETUVE 256L	1
ETUVE 700L	1
ETUVE CAP 749L	1
ETUVE ELECTRIQUE CAP 407L	1
ETUVE ELECTRIQUE CAP 416L	1
ETUVE ULE 700	1
ETUVE ULM 600	1
ETUVE ULM 800	1
EXTINCTEUR 6L A EAU PULVERISEE	4
EXTRACTEUR AUTOMATIQUE	1
EXTRACTEUR KUMAGAWA 2L	4
EXTRACTEUR SOLIDE/LIQUIDE	1
FAUTEUIL	18
FAX	3
FOUR A MOUFLE	1
FOUR ELECTRIQUE	1
GPS	1
GRILLES A FENTE-OUVERTURE:(2,5-3,15-4-5-6,3& 10) mm-	6
GROUPE ELECTROGENE 3KVA MONO-PHASE	1
GROUPE ELECTROGENE 5KVA REF BL6500	1
GROUPE ELECTROGENE 6,5KVA	4
GROUPE ELECTROGENE DIESEL 4,2KVA	1
IMPRIMANTE	61
IONO-METRE	3
KIT DE REMPLACEMENT DES TETES 711	1
KIT TOSHIBA TK18	1
LOT DE CABLES + ACCESSOIRES	1
MACHINE DE CISAILLEMENT	2
MACHINE DEVAL	1
MACHINE PROCTOR	1
MACHOIRE D'ECRASEMENT	11
MALAXEUR DE LABO	3
MALAXEUR POUR BETON	1
MANCHON ALISEUR A PIERRE POUR CARROTIER	21
MANCHON ALISEUR D116 T6	4
MANCHON DE RACCORDEMENT INCLINOMETRE "LOT"	1
MANOMETRE DE LA PLAQUE	1
MANOMETRE POUR DENSITOMETRE	4
MARTEAU PERFORATEUR TYPE RH571-5L	1
MICRO ONDE	4
MINI ETAGERE EN BOIS	1
MOTEUR DE SONDEUSE Diesel PUISSANCE 53,5KN	1
MOTO POMPE	1
MOULES CYLINDRIQUE	178
MOULES CYLINDRIQUES D25Cm ; H50Cm	58
MOULES MICRO DEVAL	14
MOULES PROCTOR	35

Désignation	Quantité
ONDULEUR	20
ORDINATEUR	6
PALPEUR CERTO CT6001	1
PC PORTABLE	134
PC STATION FIXE	15
PENETROMETRE	7
PENETROMETRE A CONE	1
PENETROMETRE DYNAMIQUE	1
PERMEABILIMETRE	1
PERMEABILIMETRE A BETON	1
PERMEABILIMETRE A BETON 3 PLACES REF 55-C0244/AV	1
PERMEABILITE BLAINE MESURE SURFACE CIMENT	6
PH METRE	7
PH-IONOMETRE	1
PHOTOCOPIEUR	11
PIED A COULISSE	3
PLAQUE CHAUFFANTE	2
PNEUS	4
POMPE A VIDE	2
POMPE POUR CAROTTEUSE	6
PONT D'EXTENSOMETRIE	3
PORTE EXTRACTEUR	33
POSTE DE TRAVAIL	19
POSTE TELEPHONIQUE ANALOGIQUE	9
POT CHAUFFANT INDUSTRIEL CAP 10L SIR N°4HO165/1	1
POT CHAUFFANT INDUSTRIEL SPECIAL SOUFRE CAP 10L	1
POT CHAUFFANT POUR SOUFRE	1
PRESSE	6
PRESSE A BETON	4
PRESSE A BETON 1500 KN POUR ESSAI DURIEZ avec 3 accessoires	1
PRESSE A BETON AUTOMATIQUE 4000KN COMPLET	1
PRESSE HYDRAULIQUE	2
PRESSE MARSHALL	1
PRESSE TRIAXIALE 250KN	1
PRASSE 1500KN	1
PUPITRE PRESSE 3000KN	1
RECTIFIEUSE	1
RECTIFIEUSE POUR EPROUVETTE BETON	2
REFRIGERATEUR	2
REFRIGERATEUR 310L STATIQUE BLANC	2
REGLETTE ETANCHE DOUBLE	5
RELIEUR	1
RETOUR BUREAU	2
RETRACTOMETRE	1
RICOH SP1000E	1
ROTA VAPEUR	2
ROTOR Ref MN-80-2	8
SABOT DE SONDE	21
SCANNER	1

Désignation	Quantité
SCIE D'EPROUVETTE	2
SONIFICATEUR	1
STATOR Ref MN-80-2	10
STORES FENETRES D'INTERIEUR EN BLEU	2
SUPPORT DU CAROTTIER	4
SWITCH	12
TABLE	20
TABLES POUR TRIAXIAL	2
TABOURET	11
TAMIS	78
TETE DE CARROTIER D116 T6	1
TETE D'IMPRESSION C4812A	1
THERMOHYGROGRAPHE	8
THERMOHYGROMETRE	5
THERMOMETRE A INFRAROUGE DIGITALE	1
THERMOMETRE DE MESURE DU TEMPERATURE	21
TIGE D42 de 3M	15
TONER 106R01485	3
TONER 51625AE	2
TONER 51626AE	3
TONER 51645AE	3
TONER 92274A	1
TONER 92298A	2
TONER C4092A	1
TONER C4096A	5
TONER C4811A	1
TONER C4813A	1
TONER C4844A	1
TONER C6578D	3
TONER C6615DE	2
TONER C6625A	7
TONER C6657AE	1
TONER C8727AE	4
TONER C8728AE	1
TONER C9361HE	3
TONER C9362HE	2
TONER C9720A	3
TONER C9721A	4
TONER C9722A	3
TONER C9723A	3
TONER CH566A	1
TONER CH567A	1
TONER CH568A	1
TONER CN045AE BGX	1
TONER CN046AE BGX	1
TONER CN047AE BGX	1
TONER CN048AE BGX	1
TONER F6U16AE BGX	1
TONER F6U17AE BGX	1

Désignation	Quantité
TONER F6U18AE BGX	1
TONER HP 711 CZ131A	1
TONER HP 711 CZ132A	1
TONER KONICA 205B	1
TONER LEXMARK X26411G	1
TONER MINOLTA 4152-613	5
TONER Q6470A	7
TONER Q6471A	3
TONER Q6473A	2
TONER Q7581A	1
TONER Q7582A	2
TONER Q7583A	3
TONER T170F	2
TONER TNP 113R00667	4
TONER XEROX 3200 MFP	2
TONER XEROX PE 120 MFP	1
TOURET DE CABLE	9
TRANSPALETTE	3
TREUIL DE CABLE	4
TREUIL DE CABLE 20251	1
TRICONE A PICOT 2" " 1/2 FILTAGE N-ROD	24
TRICONE A PICOT 3" " 7/8 FILTAGE	12
TUBAGE POUR CARROTIER	28
TUBE D'EXTENTION	32
TUBE POUR CARROTIER	110
TURBIDIMETRE	4
UNITE CENTRALE	118
UNITE D ACQUISITION 16 VOIES ET DE TRAITEMENT P/ESSAIS GEOTECHNIQUE	2
VENTILATEUR	1
VIBREUR	8
VIBREUR A ESSENCE	10
VIBREUR ELECTRIQUE	2
VIBROCOMPACTEUR	1
VIDEO PROJECTEUR	2
VISCOSIMETRE ENGLER	1

Lot N°2 : Vente d'un véhicule avec papier

Marque	Modèle	Type	Matricule	Année de mise en circulation	N° de châssis	Puissance fiscale	Nature du carburant
RENAULT	TRAFIC	VEHICULE FOURGON	32679-D-6	16/10/2009	VF1FLJCBC8Y288970	7	Diesel

